Montauban infos

N° 6 Janvier à Juillet 2018 **Journal d'informations municipales**

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Numérotation des rues
- Emplois d' été
- Vente coupe de bois
- La journée citoyenne
- Les travaux
- Comité des Fêtes
- La préparation du Brandon de la St Jean
- Départ à la retraite d'Annie BAILLON
- Une tête bien faite
- Ecoles
- Réussite concours
- Formation défibrillateur
- Montauban autrefois
- Le stationnement
- Etat-civil

Le village vu du clocher

Le mot du Maire

Montalbanaises, Montalbanais,

C'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal de rentrée qui vous tient informé des réalisations de ces derniers mois dans notre commune.

Les vacances sont terminées. Arrive septembre, le mois de la rentrée. Beaucoup de travail attend les uns et les autres. L'activité n'a pas cessé pour vos élus pendant la période estivale.

La rentrée est là, avec la reprise de l'école pour nos enfants. Nous sommes une des rares communes du canton qui a la chance et le privilège de conserver une école maternelle et primaire avec des effectifs réguliers et équilibrés. C'est une grande fierté et un gage d'avenir pour notre village.

Les travaux prévus pour la rentrée des classes ont été effectués par le personnel communal.

La sécurité et la protection des enfants restent pour nous une priorité. La rue du Moulin a été mise en sens unique et la place de la mairie a été aménagée pour assurer le déplacement et la sortie des écoliers sans le moindre risque.

Hélas je constate que certains parents ne respectent absolument pas les règles élémentaires de sécurité (stationnement illicite, rodéo sur la place, enfants « déchargés » sans surveillance). Je demande donc aux parents d'élèves de respecter la signalisation et de se garer sur les parkings, les places de stationnements ne manquent pas, il ne faut pas hésiter à faire quelques pas !

Dès cette fin d'année et jusqu'à la fin du mandat, nous avons programmé la réfection du toit de la mairie, la mise en sécurité du carrefour des 4 chemins, un cheminement piétonnier le long de la rue de Bonnegarde et nous sollicitons continuellement les services du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'assainissement de Haute-Garonne pour terminer l'Etude du raccordement du village sur le réseau d'assainissement collectif et l'Etude de la réfection de la conduite d'eau potable jusqu'aux réservoirs.

Pour la réalisation de tous ces projets, nous entendons poursuivre notre action de valorisation de notre village et d'embellissement de notre espace commun.

Je me permets de rappeler que le secrétariat de mairie est à votre disposition pour tout renseignement et que la commune dispose d'un site Internet mis à jour sur lequel vous pouvez trouver de nombreuses informations sur la vie de notre village en attendant le prochain bulletin.

Je vous souhaite une très bonne rentrée et vous assure de l'investissement de l'équipe municipale pour continuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.

Jean SICART

NUMEROTATION DES RUES

Elle arrive enfin, malgré des difficultés et des problèmes non réglés à ce jour.

Les premiers courriers, indiquant le numéro qui vous a été attribué, arriveront, pour les premiers, courant octobre. Les panneaux des rues non encore nommées ou manquants seront mis en place prochainement.

Malheureusement, les problèmes de numérotation persistent et ce sont les rues les plus longues, c'est-à-dire, celles où la numérotation serait la plus utile, qui sont concernées. Nous essayons de régler cela au mieux, mais ce qui semblait, à priori, simple est compliqué. Le travail fourni par la poste devant être, en partie, repris, les modalités de modifications, via le site de la Base de l'Adresse Nationale ne sont pas simples et surtout très longues.

Par ailleurs le conseil municipal examinera, au cours de sa prochaine séance, la possibilité de fournir la plaque de numéro, comme cela se fait lors de la mise en place de la numérotation. Ces plaques seraient coordonnées à la couleur de celles du rues. Par ailleurs, compte tenu d'une part de leur utilité et d'autre part du coût pour la commune, leur pose serait rendue obligatoire par arrêté municipal.

EMPLOIS D'ETÉ

Cette année nous avons décidés de proposer 2 "Jobs" d'été pour des jeunes du village.

Le but était double, apporter une aide ponctuelle à nos agents municipaux et aider financièrement ces jeunes à financer leurs études ou autre.

Deux candidats se sont portés volontaires. PERICLES Adrien Etudiant à CAEN, petit-fils de M. DÈS, connu des anciens du village et DE CARVALHO Nuno, fils de notre agent Natalia. Ces deux candidatures ont donc été retenues, respectivement pour les mois de juin et juillet.

Cette opération ayant donné satisfaction dans son ensemble, il y a de fortes chances que nous la renouvelions l'an prochain en affinant certaines choses pour trouver une efficacité optimum.

Merci à eux pour leur volonté et aux agents qui les ont encadrés et dirigés durant leur mois de travail.

VENTE COUPE DE BOIS

Le 7 juin 2018, la commune a procédé à la vente d'une coupe de bois, parcelle 23, pour un montant de 12720€ TTC. C'est l'entreprise SANGUINET qui s'est portée acquéreuse.

JOURNÉE CITOYENNE

Le 9 juin 2018 nous avons organisé notre 5ème journée citoyenne. C'est à nouveau pratiquement une cinquantaine de personne qui s'est réunie pour participer aux divers travaux. Cela représente environ 10% de la population ce qui nous inscrit dans la moyenne des communes qui organisent cette journée.

Certains habitués, pris par ailleurs, n'ont pu participer, mais nous avons pu noter la présence de nouveaux résidents ce qui est, toujours, une satisfaction de voir les gens chercher à s'investir dans la vie du village.

Merci à toutes et tous, des plus petits au plus grands pour votre implication.

Cette année, cela semblant correspondre à une demande de certains, nous ferons une seconde séance à l'automne. Il y aura donc une session de rattrapage. Bien sûr, vous pouvez participer aux deux journées, il n'y a aucune limite. Ces journées, qui ne sont en fait que des ½ journées, n'ont aucun esprit partisan ou autre. Le seul but est de faire quelque chose pour le village et de se réunir.

La date retenue est le dimanche 21 octobre 2018. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date sur vos agendas, sachant qu'un courrier spécifique vous sera adressé environ un mois avant.

N'hésitez pas, venez participer.

TRAVAUX

Mise en oeuvre des ralentisseurs

Après une longue, trop longue pour certains, période de test, les ralentisseurs ont été rectifiés, de façon définitive pour ceux de l'avenue du Bois chantant, et créés sur la rue de Sous-Baylo et route de Subercarrère.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise PENE & FILS, pour un montant de 56 868€ , subventionnés à hauteur de 9300€, par le biais des amendes de police, soit 47 568€ restant à la charge de la commune. Nous avons profité de ces travaux au niveau de la route de subercarrère pour procéder au « busage » du fossé, toujours pour des raisons de sécurité.

Dans le même esprit , des passages piétons au niveau des 4 chemins ont été marqués par les agents communaux.

Effacement des réseaux.

Les travaux d'effacement des réseaux au niveau des rues du Lavoir, de Langlade, des charmilles et de la place des Grumes sont toujours en cours et ils devraient prendre fin avant l'hiver.

TRAVAUX (suite...)

Travaux de peinture.

En juillet, nous avons profité de notre emploi d'été pour repeindre le portail d'accès à la savonnerie. Celui-ci en avait un grand besoin.

Salle communale

Dans l'attente de travaux plus conséquents, de petits travaux d'améliorations ont été réalisés durant la période hivernale par nos agents.

Pour répondre aux règles de conformité, la chaudière a été isolée. Dans le même temps une réserve propre au comité des fêtes a été créée.

Enfin la cuisine a été repeinte et les plans de travail rénovés.

COMITE DES FETES

Le bénévolat, se réduit d'une manière générale et notre village n'est pas épargné. Devant le manque de bonnes volontés, les membres du comité des fêtes, dont le bureau a été recomposé, ont décidé de proposer moins d'activités.

Pour ces raisons ont donc été supprimées du calendrier, l'animation lors du brandon, le vide-grenier et la réalisation du char de la fête des fleurs.

Brandon de la St Jean

Le brandon de la St Jean n'a donc donné lieu à aucune animation, c'est la raison pour laquelle le café des 4 chemins a ouvert ce soir-là et est venu proposer une petite animation musicale sur place.

Merci à Jérôme.

Fête locale de la Sainte-Christine

Encore une fois la météo n'était pas de la partie et a fortement perturbé la soirée du vendredi soir où était programmé le désormais traditionnel bal gascon. Il a donc fallu se réfugier à l'intérieur de la salle et même si la soirée a été sympathique, l'orage a fait fuir de très nombreuses personnes.

Le samedi les temps est resté clément et a permis aux diverses activités de se dérouler normalement. L'après-midi les promenades à poneys, la pêche à la truite et le célèbre concours de "boules carrées" ont été appréciés. La paëlla précédant la soirée disco a réuni environ 70 convives.

Photos Jérôme GAYS

La préparation du brandon de la Saint-Jean

Le brandon de la Saint-Jean, une coutume païenne pour célébrer le solstice d'été, est une tradition qui date de l'antiquité. Ces fêtes étaient célébrées partout en France. A PARIS, c'est place de Grève qu'était allumé un grand bûcher. Si la tradition perdure principalement en Alsace, en Bretagne, en Vendée et bien entendu dans les Pyrénées centrales, le brandon est lui typique de l'Andorre au Comminges en passant par le Val d'Aran. Inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO depuis 2015, suite a un projet porté conjointement par l'Andorre, l'Espagne et la France, il est une version particulière du feu de la Saint-Jean

Tous les ans, les agents municipaux préparent le brandon qui est un tronc de conifère, préalablement séché, puis fendu à l'aide de coins de bois, avant d'être bourré de paille et dressé.

Voici quelques photos des différentes étapes du brandon.

La préparation du brandon de la Saint-Jean (suite).

Départ à la retraite d'Annie BAILLON

Le jeudi 5 juillet 2018, de nombreux personnes, parents élèves, anciens élèves membres de conseil municipal étaient rassemblés à la salle communale pour le départ à la retraite de notre directrice d'école, Annie BAILLON.

Entrée à l'éducation nationale en 1982 et après avoir enseigné successivement dans les Yvelines, et le Val de Marne, où elle a connu son futur époux, c'est en 1997 qu'elle arrive à Montauban de Luchon où elle épouse Joël. En 1999, après avoir enseigné à LARROQUE et CIERP-GAUD, elle est mutée avec son mari, qui sera directeur de l'école, à MONTAUBAN DE LUCHON. En 2007 elle prendra en plus de son travail d'enseignante, la direction de l'école jusqu'à ce jour.

Un vin d'honneur offert par la municipalité et agrémenté d'excellentes choses à grignoter préparées par les parents d'élèves sont venues clôturer les paroles de M. le Maire et de la nouvelle retraitée.

Merci pour toutes ces années consacrées à dispenser le savoir à nos chères têtes blondes, ou pas d'ailleurs et surtout bonne retraite.

UNE TÊTE BIEN FAITE

Après les réussites de l'an passé, une Montalbanaise s'est à nouveau illustrée en obtenant son BAC avec la mention « Très Bien ».

Il s'agit de Louisa ARNOLD.

Félicitations à elle et bonne poursuite dans ses études.

Baccalauréat

ECOLES

Une nouvelle année scolaire vient de se terminer avec la fête de l'école le 28 juin qui est venue clôturer cette année bien remplie. Un spectacle commun préparé en classe et sur le temps périscolaire a été joué devant une assistance nombreuse.

Pour la rentrée prochaine, Annie BAILLON qui vient de prendre sa retraite sera donc remplacée par Mme Faustine ARCANGELI qui prendra la direction de l'école et à qui nous souhaitons la bienvenue.
Nous aurons également une nouvelle enseignante Mme Laura COMTE pour la classe de maternelle qui remplacera Annabelle HARDUIN.

Pour cette rentrée ce sont 65 enfants qui sont inscrits à l'école et la rentrée se fera le 3 septembre. Comme l'année écoulée nous serons sur une semaine à 4.5 jours et les activités périscolaires se dérouleront sous les mêmes conditions.

L'été, sera l'occasion d'effectuer de nombreux petits travaux de réfection et de rénovation pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions en améliorant leurs conditions de sécurité et de bien-être.

La mairie continue, comme cela se pratique depuis longtemps, à prendre en charge les manuels scolaires, fiches de lecture et fournitures scolaires; ceci pour alléger la contribution des parents. Dans le même esprit elle prend en charge le transport à l'occasion des différentes sorties ou voyages scolaires. Une participation est demandée chaque année aux communes extérieures, sauf Luchon et St-Mamet avec qui existe une réciprocité, qui n'ont pas d'école et dont les enfants sont scolarisés dans la notre.

Cette participation est calculée en fonction des coûts réels engendrés et donne un coût moyen par élève, soit pour l'année 2016/2017: **544,89€** par élève. Une formule tenant compte du potentiel fiscal de la commune en question et d'autres éléments donne le montant à payer par élève.

La commune a donc perçue, à ce titre les sommes suivantes:

ARTIGUE	**2512.10€** pour	5 élèves
JUZET DE LUCHON	**5768,84€** pour	11 élèves
GOUAUX DE LUCHON	**1019.58€** pour	2 élèves
ANTIGNAC	**1517.43€** pour	3 élèves
SAINT-AVENTIN	**575,19€** pour	1 élève
SALLES ET PRATVIEL	**510.13€** pour	1 élève
BINOS	**1011.62€** pour	2 élèves

Soit un total de 12 914.89€

Réussite concours

Mme Marie ABO a réussi le concours d'ATSEM. Cette réussite vient couronner de succès l'engagement dont elle fait preuve quotidiennement auprès de nos élèves.

Mlle Marine DOS SANTOS qui exerce les fonctions d'ATSEM a réussi de son côté le concours d'auxiliaire de puériculture et nous quittera donc à l'issue de son CDD qui prend fin le 31 octobre 2018, pour intégrer une école parisienne pour 1an. Elle aussi s'est beaucoup investie auprès des enfants.

Félicitations à toutes les deux.

Formation défibrillateur

En avril 2015, la commune a mis en place, grâce à une subvention de l'AMF (Association des Maires de France), sur la façade de la mairie un défibrillateur.

C'est appareil, même s'il est facile d'emploi, provoque toujours une crainte compte tenu du stress généré par les circonstances de sa mise en œuvre.

M. Michel STREICHER, médecin à la retraite propose de dispenser bénévolement une formation à l'emploi de cet appareil.

La municipalité formera, dans un premier temps ses agents, puis des formations pourront être ouvertes aux personnes intéressées.

Afin de pouvoir évaluer le nombre de séances à organiser, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de mairie. Tèl: 05.61.79.04.39
Courriel: mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

L'inscription est ***totalement gratuite*** et tous les appareils fonctionnent sur le même principe, d'où l'utilité de cette formation.

Sur le plan pratique les séances durent 45 minutes par groupes de 5/6 personnes. Vous n'avez besoin de rien, si ce n'est votre bonne volonté et votre bonne humeur. Il n'y a pas, non plus de limite d'âge.

N'ayez pas à regretter un jour de ne pas vous être formés.

MONTAUBAN AUTREFOIS

Si vous avez des images, photos, peintures du village, anciennes ou plus récentes, vous pouvez nous les transmettre par fichier informatique ou nous les confier pour les scanner. Elles permettrons d'égayer le bulletin municipal, mais aussi de retracer la vie du village et son évolution. Tous les sujets sont les bienvenus.

Merci d'avance.

Les Pompiers recrutent

Vous souhaitez vous investir, aider, secourir, rejoignez les Sapeurs-Pompiers de Luchon.

LE STATIONNEMENT

Nous savons tous que la voiture envahie notre espace. Nos villages montagnards ont été construits et donc pensés à une époque où il n'y avait pas de voiture. Actuellement il y a quasiment 2 véhicules par famille. Des parkings ont été créés selon les faibles possibilités liées à l'espace, mais force est de constater que cela ne suffit pas toujours. Parfois des places de stationnements existent mais il faut faire quelques pas et assimiler le fait qu'on ne peut pas toujours se garer juste devant sa porte.

Au delà de ça, nous voulons surtout attirer votre attention sur le fait que lorsque vous vous garez sur la voie publique, pensez qu'il ne suffit pas de permettre le passage d'une voiture. Il faut penser aux véhicules de secours et notamment aux camions des pompiers qui pourraient se trouver bloqués et donc perdre un temps précieux pour porter secours ou éteindre l'incendie d'une maison. Peut-être la vôtre?

Mairie
de
Montauban de Luchon

rue Cargue
31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39
Messagerie :
mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:
www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi

- 08h30 / 12h

Mardi & Vendredi

- 14h/18h

Etat Civil

DÉCÈS À LA MAISON DE RETRAITE « ERA CASO »

20/01/2018 Robert, Jean SABATHE

20/01/2018 Henri LUSSAC

15/02/2018 Monique, Jeanne, Pierrette SANSON veuve BARTHE

17/03/2018 Gaston SOURT

05//04/2018 Georges CASTAING

10/05/2018 Renée, Gabrielle RESPAUD, veuve ESQUILAT

11/05/2018 Geneviève, Jeanne-Marie SALEL, veuve DELREUX

TRANSCRIPTION DE DECES Maison de retraite « ERA CASO »

18/02/2018 André, Jacques MASCARENG

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Jean SICART -

COMITE DE REDACTION: Jean SICART, Claude CAU, Isabelle AUFRERE, Jean-Pierre TALAZAC

CONCEPTION, GRAPHISME et MISE EN PAGE: Claude CAU - **PHOTOS**: Claude CAU

IMPRESSION: Imprimerie FABBRO sur papier **certifié PEFC** pour la protection durable de nos forêts.

Marque **Imprim'Vert 2017**